

Département de Maine et Loire
Arrondissement de CHOLET
Commune de **MONTILLIERS**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 12 mars 2024

Convocation du 6 mars 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 12

Nombre de Conseillers présents : 11

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 février à 20 heures 30 minutes le conseil municipal de Montilliers légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mr Philippe BERNARD, Maire.

Étaient présents : MM. Agnès BOISSON 1^{er} adjoint, Thierry CHAUVIGNÉ 2^{ème} adjoint, Marie-Geneviève BOISSINOT 3^{ème} adjoint, Dominique MARTIN 4^{ème} adjoint, Damien CHARBONNIER, Marie-Christine CHAUVIGNÉ, Édith GOUJON, Damien GRELLIÉ, Gladys RÉVEILLÈRE, Olivier TURLAIS.

Absent : Mr Laurent BOSSOREIL, excusé, donne son pouvoir à Mr Damien CHARBONNIER,

Secrétaire de séance : Mr Damien CHARBONNIER

14 – CRÉATION LIAISON DOUCE RD169 – DEMANDE DE SUBVENTION AIDE AUX PROJETS FAVORISANT LA PRATIQUE QUOTIDIENNE DU VÉLO

La commune de Montilliers a le projet de créer une liaison douce reliant le centre bourg jusqu'à l'entreprise GROLLEAU et le stade.

Beaucoup de cyclistes empruntent les voies du centre bourg pour s'orienter soit vers son lieu de travail à l'entreprise GROLLEAU (Chemin de la Buie) ou soit à la pratique du sport au stade municipal (Rue du Stade) situés à la sortie de l'agglomération via la RD169.

L'aménagement de la piste cyclable itinérante protégera et sécurisera les personnes de toutes âges utilisant la pratique du vélo.

La commune a sollicité le cabinet d'ingénierie Vic-Ouest pour la mission de maîtrise d'œuvre au projet de création de la liaison douce, travaillant en collaboration avec le Syndicat Intercommunal d'Énergie de Maine-et-Loire et le Département de Maine-et-Loire. Selon leur restitution de l'Avant-Projet et le décompte globale provisoire, le coût de l'opération s'élèverait à 118 474,00 euros H.T.

Mr le Maire propose au conseil municipal de demander auprès du Département de Maine-et-Loire une subvention d'aide aux projets favorisant la pratique quotidienne du vélo à hauteur de 40% du montant des travaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Envoyé en préfecture le 28/03/2024

Reçu en préfecture le 28/03/2024

Publié le

ID : 049-214902116-20240312-14_12_03_2024-DE



- **décide de solliciter** auprès du Département de Maine-et-Loire une subvention d'aide aux projets favorisant la pratique quotidienne du vélo à hauteur de 40% concernant le projet de la piste cyclable itinérante reliant le centre bourg à la sortie de l'agglomération via la RD169.

- - - - -

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus par les membres soussignés du Conseil Municipal

Suivant les signatures
Pour copie conforme
Montilliers le 20 mars 2024
Le Maire,